

Tous les droits sociaux dans un « compte personnel de prévention des protections » (Institut Messine)

Paris - Publié le mardi 28 novembre 2017 à 18 h 21 - Actualité n° 107411

Un « compte personnel de prévention des protections » (CPP) qui rassemblerait les :

- droits à l'assurance-chômage ;
- droits à la protection santé ;
- droits à la retraite ;
- droits à la formation...

Telle est la proposition de l'**Institut Messine**, un think tank soutenu par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, en guise de contribution à la réforme du Travail.

Ce nouveau dispositif de protection sociale constitue l'élément central du rapport « Repenser le travail et faire converger les protections pour réconcilier tous les actifs », présenté le 28/11/2017.

Ce rapport, rédigé par une équipe d'experts présidée par Emmanuelle Barbara, associée-gérante au sein du cabinet d'avocats **August Debouzy**, part du constat d'une « déstandardisation » du travail, initiée, notamment, par la multiplication des formes de travail indépendantes.

Le phénomène est accentué ces dernières années par la création du statut d'auto (puis de micro-) entrepreneur et par l'apparition des plateformes numériques de mise en relation type Uber.

« L'idée du CDI-roi, ainsi défini, décline », explique le rapport. « La France a encore un rapport hystérique au contrat de travail à durée indéterminée car il est encore celui qui offre des protections refusées aux autres formes d'emploi », indique Emmanuelle Barbara. « La logique « travail contre protection sociale » était celle du XX^e siècle, conçue à partir du modèle de l'emploi industriel ».

Selon l'Institut, cette vision n'entre plus en résonance avec les aspirations des nouvelles générations qui revendiquent :

- « moins de subordination » dans leur rapport à l'emploi ;
- « un travail doté de sens, d'autonomie, d'intelligence et même de plaisir ».

Problème : de nombreux droits (chômage, retraite, santé, formation, mais aussi droit au crédit et donc au logement) restent encore liés au CDI.

Ce projet de CPP permettrait de faire converger tous les droits des travailleurs actifs,